

Notes d'application

Lieux.

Ne les indiquer que s'ils sont véritablement significatifs d'une culture, une civilisation, un pays, une histoire : L'année américaine, Petit arbre... On essaiera d'employer les formes du microthesaurus 1125 (monde) de Motbis ou les formes les plus courantes lorsqu'elles n'apparaissent pas dans le thesaurus.

Temps.

On peut donner des précisions dans le résumé, mais il est indispensable de s'en tenir à de grandes périodes. On n'utilisera les descripteurs de ce champ sémantique que lorsque le caractère historique de l'œuvre est avéré.

Le cas des animaux.

La vie animale est l'un des piliers fondateurs de la littérature jeunesse ; il serait impensable de ne pas proposer de subdivision touchant au règne animal. On pourrait même aller plus loin et se demander si le bestiaire n'est pas l'un des piliers de la littérature au sens le plus large, de l'Ancien Testament à Shakespeare. Lorsqu'il souligne l'universalité et la banalité du bestiaire, Gilbert Durand ajoute : " de toutes les images, en effet, ce sont les images animales qui sont les plus fréquentes et les plus communes. La moitié des titres pour l'enfance sont consacrés à l'animal " .

Le roman animalier ne peut en aucun cas être considéré comme un genre. Toutefois, si l'on s'en tient au premier niveau de spécification (les genres) sans utiliser les descripteurs, il paraît intéressant de préciser artificiellement que certains romans (un bon nombre, en vérité) parlent d'animaux. Ne perdons pas de vue qu'une telle décision, pour pratique qu'elle soit constitue une transgression. Il vaut mieux éviter de faire ce choix, commode mais imparfait qui met en jeu l'équilibre de tout le système.

Les histoires où il est question d'animaux peuvent toutes appartenir à un genre existant : aventure (Le livre de la jungle, Le lion, Croc-blanc), sentimental (Crin Blanc, On l'appelait Tempête), policier (Le perroquet qui bégayait)...

Il est donc préférable de préciser qu'il est question d'animaux dans le champ réservé aux descripteurs. Deux solutions sont offertes : soit on considère qu'il est indispensable de préciser de quel animal il s'agit, et dans ce cas, il devient impossible techniquement de retrouver rapidement toutes les fictions qui mettent en scène des animaux ; soit on décide d'indiquer qu'il est bien question d'animal (sauvage ou domestique) et l'on précise dans le résumé de quel animal il s'agit (un terme singulier, de préférence). On s'en tiendra aux génériques : cheval pour poney, apaloosa... qui peuvent apparaître, à condition que le générique ait déjà été employé dans le corps du résumé. Cette deuxième solution est bien plus intéressante : il est possible de retrouver les histoires d'animaux très facilement, et la précision du résumé permet un tri à un deuxième niveau.

On obtient donc un langage documentaire dont les descripteurs couvrent délibérément un champ sémantique large (en partie parce que les termes spécifiques ont été relégués au statut de non-descripteurs), le but étant de rapprocher les œuvres et de permettre les passerelles.



Impression autorisée pour une utilisation non commerciale
© Nicolas Dompnier 38000 Grenoble 2001

